

*Pas de bâtons dans les roues*

À l'occasion du tournage du *Regard des autres*, Bernard, l'ingénieur atteint d'une tétraplégie provoquée par un accident de ski nous avait parlé de son jeune ami Hervé. Ils s'étaient connus à Garches comme voisins de lit. A 20 ans, il était devenu paraplégique à la suite d'un accident de motocyclette. Sa jeunesse et son extraordinaire goût de vivre avaient beaucoup aidé Bernard à surmonter son propre drame. Nous nous sommes donc rendus dans la région de Poitiers pour y rencontrer Hervé qui avait aujourd'hui 28 ans.

Depuis trois ans, il avait créé sine entreprise d'aménagement et d'entretien de jardin. Il avait abandonné pour cela un emploi stable, après cinq ans d'ancienneté dans une importante société, ce qui, dans sa situation, était plutôt courageux. C'est donc pour qu'il nous explique son parcours depuis l'accident que nous sommes allés chez lui. Nous sommes arrivés en fin de matinée, par une journée pluvieuse, et nous avons découvert l'enseigne de son entreprise sur une maison de plain-pied dans un grand jardin. D'un côté se trouve l'habitation et de l'autre l'entreprise et ses dépendances. Plusieurs personnes remplissent un camion d'outils, d'arbres, de sacs d'engrais, ou de terreau. Nous apercevons Hervé en fauteuil roulant donnant des ordres en se déplaçant du camion à l'intérieur de la remise d'où part la marchandise. Dès qu'il nous a aperçus, il est venu vers nous. Il porte une barbe, il a un sourire franc, une poignée de main solide et d'emblée attire la sympathie. Les présentations faites et pour faire plus ample connaissance, il nous propose d'aller déjeuner dans une excellente auberge des environs où il reçoit ses gros clients. Aussi vite qu'il était venu nous tendre la main, il a fait pivoter son fauteuil avec habileté et s'en est retourné terminer les préparatifs de départ du camion et des employés.

Quelques minutes plus tard, nous l'avons vu passer rapidement de son fauteuil au volant de sa rancho verte, faire basculer le siège, attraper le fauteuil roulant qu'il plia d'un coup sec, hissa derrière lui et il rabattit son siège pour le caler. Visiblement, Hervé n'était pas maladroit bien que sortant à peine de l'hôpital où, deux jours plus tôt, on lui avait réduit une fracture de la jambe à la suite d'une malencontreuse chute de moto. Il avait donc en plus une jambe dans le plâtre ! Dans notre break chargé, nous avons suivi sa rancho qu'il menait à vive allure.

Hervé avait visiblement un grand sens des relations publiques et nous avait mis très vite à l'aise. Au cours de la conversation, il posait des questions simples et directes sur ce que nous allions faire sans jamais perdre de vue ses propres objectifs. Il nous demanda par exemple si une partie du film que nous allions tourner ne pouvait pas lui servir pour faire une présentation de son entreprise. La conversation avait ensuite dévié rapidement sur les motos, les moteurs, la course automobile et le rallye Paris-Dakar. Il nous expliqua alors qu'il avait l'intention, même si cela paraissait fou, de s'engager dans ce fameux rallye avec une voiture adaptée et un coéquipier handicapé sourd-muet qui adorait la compétition. Notre étonnement l'amusait et il racontait son projet avec passion mais sans forfanterie, conscient des problèmes que cela allait poser.

Il donnait en même temps une impression de volonté et de détermination. Le repas était excellent. Il avait choisi, pour nous honorer, un vin millésimé dont il nous vanta les qualités et fut malheureusement très déçu de découvrir que nous ne buvions que de l'eau. Ensuite, il nous parla longuement de son entreprise. Il jonglait avec les notions d'économie et de gestion qu'il possédait visiblement très bien. Alors que nous nous étonnions de ses compétences, il nous expliqua qu'après son accident, il avait fait des études de comptabilité. En effet, l'entreprise où il travaillait comme jardinier, l'avait repris après l'année qu'il venait de passer à l'hôpital. Ne pouvant plus l'employer dans la même fonction, elle lui avait proposé un travail de comptabilité pour lequel il avait suivi un stage de formation par correspondance, le soir. Mais il avait supporté difficilement ce nouvel emploi sédentaire. Il avait trop besoin de mouvement et de plein air, les espaces verts lui manquaient. Si bien qu'au bout de deux ans, il avait pris le risque de quitter cette situation confortable pour se lancer dans une aventure risquée : créer une entreprise de jardinerie sans aucun moyen financier. Il était allé voir les banques pour leur exposer son projet. Il n'avait pas obtenu facilement le soutien qu'il attendait mais personne ne lui avait « mis de bâtons dans les roues... ». L'expression nous avait amusés venant de quelqu'un en fauteuil roulant et nous en avons fait le titre du film.

Au départ, les clients n'avaient pas été faciles à conquérir. Ils étaient plutôt étonnés d'avoir affaire à un handicapé et ils étaient curieux de voir comment il allait s'en sortir. Hervé s'était très bien débrouillé, et avait réussi à fidéliser une clientèle de plus en plus nombreuse. Maintenant, sa PME tournait bien. Il employait en moyenne de 7 à 12 personnes, suivant les périodes de l'année, pour faire face à toutes les demandes. Il ajouta avec un sourire: « Et savez-vous ce que je les oblige à faire? Eh bien, ils portent tous un blouson à l'enseigne de ma société!» Montrant ainsi qu'il avait aussi le sens du marketing.

Il pense aussi que, face à un concurrent, il a eu parfois le sentiment d'avoir été choisi par les clients à cause de son handicap. Il nous explique qu'il essaie d'établir des relations plus étroites avec eux et n'hésite pas à aller partager un apéritif ou un repas.

Rentré à son bureau, nous lui avons demandé de raconter face à la caméra tout ce qu'il avait effleuré durant le déjeuner. Il se prêta fort bien à notre improvisation, allant même jusqu'à nous faire des suggestions tant et si bien que nous avons installé notre caméra là où il nous le demandait. Visiblement, il était très naturel et la caméra ne semblait pas lui poser le moindre problème.

En fait, rien ne l'arrête, il a des projets, des idées plein la tête, et il essaye de les réaliser sans jamais donner l'impression que c'est une fuite en avant. Visiblement, à l'hôpital, il a longuement réfléchi sur lui-même et les autres. Il y a chez cet homme une force de vie éclatante, curieux mélange de jeunesse, d'assurance, d'enthousiasme mais aussi de réflexion et d'attention pour les autres. En dehors de sa vie professionnelle et privée, il a aussi une vie associative importante. Il est à la tête d'une organisation qui aide les personnes nouvellement handicapées à se sortir de tous les problèmes administratifs et autres. Cette association emploie cinq personnes à temps plein et se consacre à l'insertion des personnes handicapées au niveau régional. Hervé dit avec juste raison: « C'est quand on vient d'avoir l'accident qu'on a le plus besoin de trouver de l'aide, pas dix ans après! »

Lui-même n'ayant pas reçu cette aide en sortant de rééducation avait décidé de créer cette structure qui aurait pu lui faire gagner beaucoup de temps si elle avait existé. Dans cette association, ils essayent de personnaliser la rééducation en l'adaptant aux besoins spécifiques de chacun. Ils se rendent au domicile de la personne nouvellement handicapée ou sur les lieux de son travail pour aider à résoudre au mieux et au plus vite les problèmes que posent l'adaptation du poste de travail ou l'aménagement architectural. Tout cela suppose de la part d'Hervé un engagement constant mais qui ne l'empêche pourtant pas de jouer une fois par semaine dans l'équipe de basket en fauteuil de la ville.

Hervé n'a rien d'une tête brûlée et il mène sa vie, à 200 à l'heure, à la fois attentif à tout, fonceur et maître de l'engin qu'il conduit.

Au cours de l'interview, Hervé nous parla de son ancien patron avec beaucoup de reconnaissance et d'admiration. Malgré sa réussite, il restait modeste. Avant même que nous exprimions le désir de le rencontrer, il organisa avec lui un rendez-vous pour le lendemain. Hervé nous annonça ensuite qu'il devait recevoir un candidat pour un poste de comptable. Il nous suggéra de filmer cet entretien. Par la même occasion, ceci nous permettrait de faire connaissance avec le fonctionnement de son entreprise.

Le candidat fut un peu surpris d'être accueilli par une équipe de tournage. Mais il accepta gentiment; dans sa situation, il lui était difficile de refuser. Après quelques minutes de tournage, nous nous sommes retirés pour les laisser terminer leur conversation en tête à tête.

Après avoir raccompagné son candidat, Hervé reprit son récit et nous parla des problèmes qu'il rencontrait comme « patron en fauteuil » avec ses employés valides.

Il nous a expliqué que s'il n'avait pas été jardinier, lui aussi, avant son accident, il aurait sans doute eu plus de difficultés à s'imposer. Plusieurs

années d'expérience lui évitaient aussi toute contestation avec son personnel. Cela permettait des relations tout à fait normales.

Les employés nous ont confirmé qu'ils ne faisaient pas de différence avec un patron valide et que l'aide qu'ils pouvaient lui apporter au moment où Hervé en manifestait le désir ne posait pas de problème, même s'ils étaient parfois obligés de le porter en terrains boueux ou accidentés. Ils regrettaient toutefois qu'Hervé ne soit pas plus souvent avec eux sur le terrain. Ils lui faisaient un rapport détaillé à chaque fin de journée, ce qui permettait à Hervé de prendre les décisions qui s'imposaient pour les interventions suivantes.

Pour faciliter sa vie quotidienne, toute personne handicapée physique est forcément obligée de faire preuve de beaucoup d'imagination. Ses inventions peuvent également servir ensuite aux valides. Hervé, par exemple, pour assurer seul, un été, l'arrosage de jardinières situées à trois mètres du sol sur une façade, avait conçu un système de lance rigide courbée qui lui évitait de monter dans les étages, de faire de multiples allées et venues et de risquer de dégrader les locaux. Après les vacances, ses employés ont découvert cet ingénieux système et l'ont immédiatement adopté. Hervé semblait tout content d'avoir, grâce à son fauteuil roulant, trouvé une astuce simplifiant leur travail. Dans sa vie professionnelle, Hervé efface facilement son handicap.

Lorsqu'il doit faire lui-même certaines tâches, elles lui demandent souvent un effort considérable. Nous l'avons, par exemple, observé manipuler un sac d'engrais. A l'aide d'un diable spécial, il était obligé de le hisser sur les genoux pour le poser dans sa voiture. Ces gestes fatiguants mais faciles pour un valide prennent une toute autre dimension pour un handicapé en fauteuil. Mais Hervé ne recule manifestement devant rien et repousse chaque fois ses limites.

En ce qui concerne les aides financières aux travailleurs handicapés, Hervé déplore que l'État n'incite pas plus ceux qui recherchent une insertion professionnelle et décourage ceux qui veulent créer une entreprise. Dès qu'un handicapé trouve un emploi normal, il perd toute allocation ou indemnité. Par contre, son employeur peut, dans certaines conditions, obtenir une aide pour l'aménagement du poste de travail et en améliorer son accessibilité. Un handicapé, comme Hervé, qui devient son propre patron, n'a même plus le droit à l'aide pour l'aménagement de son poste et des locaux. Il a ainsi dû aménager sa voiture à ses propres frais. Or celle-ci lui est indispensable pour exercer son métier.

Dès la création de son entreprise, il avait dû tenir compte de son handicap. Il avait conçu lui-même les plans adaptés pour la maison et les locaux commerciaux. Il avait été d'emblée contraint d'engager du personnel alors que, valide, il aurait pu s'en passer. Cet ensemble de dépenses incontournables est difficile à répercuter sur les prix de revient face à un concurrent valide.

Le discours d'Hervé était, de temps en temps, perturbé par un défaut d'élocution, sorte de tic qui lui faisait rejeter légèrement la tête en arrière avec une espèce de petit claquement sec de la bouche et qui semblait s'amplifier lorsqu'il abordait des sujets plus personnels ou plus aigus... Au

fil des jours, cette petite particularité s'atténua jusqu'à disparaître. La charge émotive, provoquée par les sujets abordés par notre présence et surtout celle de la caméra, s'estompa. Peut-être Hervé se sentait-il plus en confiance.

Le lendemain, comme prévu, nous sommes allés avec lui chez son ancien patron. L'accès n'était pas très facile, mais Hervé se débrouilla quand même très bien.

Le temps incertain nous empêcha de profiter du splendide jardin fleuri pour l'interview. Nous avons dû nous contenter du confortable salon. Cet homme, à l'allure d'un colonel en retraite dans son attitude comme dans sa mise, nous expliqua que, le handicap d'Hervé n'étant pas dû à un accident du travail, l'entreprise n'avait aucune obligation juridique envers lui, mais que c'était par simple sentiment humain qu'on lui avait proposé d'entrer dans un autre service.

En sa qualité de chef du personnel, il avait pu emporter l'assentiment du Conseil d'Administration. Il nous expliqua ensuite que le poste d'aide - comptable confié à Hervé ne lui aurait jamais été contesté s'il était resté au sein de l'entreprise qui comptait une centaine de personnes. Il aurait eu tous les avancements normaux inhérents à cette activité. L'intégration d'Hervé s'était faite sans problème, chacun y avait mis du sien. L'entreprise avait aménagé l'accessibilité et construit un bloc sanitaire adéquat.

Deux ans plus tard, Hervé annonça à son patron vouloir reprendre sa liberté et créer sa propre entreprise. Celui-ci le mit en garde des difficultés qu'il allait rencontrer mais comprit que la décision d'Hervé était mûrement réfléchie. Cependant, il lui laissa entendre qu'en cas d'échec, il serait prêt à envisager sa réintégration dans l'entreprise. À plusieurs reprises, nous avons remarqué que la réintégration d'une personne accidentée ou atteinte d'une maladie invalidante au sein de sa propre entreprise pose souvent moins de problèmes que l'intégration d'une personne handicapée étrangère à celle-ci.

Par contre, Hervé est le premier travailleur manuel que nous ayons rencontré ayant pu rester dans la même entreprise après une paraplégie accidentelle.

S'il a finalement décidé de renoncer à une sécurité d'emploi, ce n'est certainement pas à la suite d'un rejet de son entourage mais bien au contraire d'un besoin d'autonomie et de liberté. Ses parents n'avaient pas compris qu'il se complique ainsi la vie alors qu'il avait une place assurée, jusqu'à la retraite...

L'interview terminée, nous sommes allés retrouver une équipe de jardiniers en pleine activité dans une jolie propriété qui appartenait à une directrice d'école. Nous avons suivi Hervé qui inspectait le travail de ses hommes, analysant et donnant les conseils qui s'imposaient.

Au moment de repartir, la propriétaire est arrivée et nous en avons profité pour l'interroger. Nous voulions savoir dans quelle mesure le handicap d'Hervé avait influencé son choix en lui confiant l'entretien de son jardin. Elle nous répondit que, pour elle, le handicap n'était pas un problème, la tête et la réflexion remplaçant les membres manquants. Elle avait même conseillé à une de ses amies de faire appel à Hervé. Mais celle-ci n'avait

jamais réussi à admettre qu'il soit capable de diriger une entreprise de jardinage.

Au contraire, une autre cliente dont la maison venait d'être construite souhaitait faire de la publicité à Hervé en faisant visiter son nouveau jardin à ses amis. Dans l'ensemble, les clients parlent d'Hervé avec une certaine admiration. Ils lui sont tous reconnaissants de son ardeur au travail qu'il sait communiquer à ses équipes.

Chez la cliente dont il aménageait le nouveau jardin, Hervé avait fait construire un muret en pierres sèches par son maçon, âgé de 45 ans environ. Hervé parlait de cet excellent artisan avec beaucoup de respect mais, intimidé par son âge, il n'osait pas lui reprocher son mauvais caractère.

Nous les avons filmés tous les deux, discutant du muret, plans à l'appui. Voyant l'enthousiasme qu'ils mettaient tous les deux à accomplir cette tâche, nous avons eu l'impression que la région allait bientôt se couvrir très vite de ce type de murets ! Visiblement, pour l'avenir, Hervé misait sur la décoration des jardins. Il était constamment à la recherche d'idées nouvelles qui pourraient lui donner un avantage sur ses concurrents.

L'après-midi, Hervé, qui ne peut plus faire de moto normale, nous montra un engin à trois roues, tout terrain, dont il venait de faire l'acquisition et sur lequel il avait apporté quelques petites modifications pour pouvoir s'en servir facilement. Ce véhicule lui donne visiblement une impression de grande autonomie et de liberté complète. Avec cette moto, il peut aller partout : dans les champs, dans les bois et même à la cueillette des champignons. Ajouté au plaisir purement mécanique, cela conforte Hervé dans sa soif de conduite et de vitesse. Il nous fait alors une démonstration de son adresse car, pour tourner, il faut beaucoup utiliser le corps et la répartition du poids à cause des roues motrices. C'est particulier à ce type de motos à trois roues. Il essaye d'ailleurs d'en apprendre l'usage à d'autres handicapés. C'est un moyen d'évasion formidable pour qui sait le maîtriser. Hervé passe de son fauteuil à la moto avec la même facilité que pour la voiture. Il est toutefois obligé de s'attacher pour limiter les risques dus au fait de l'insensibilité de ses membres inférieurs. Ils pourraient toucher le pot d'échappement et se brûler gravement, comme cela lui était déjà arrivé dans une salle de bains d'hôtel où ses pieds avaient été en contact avec une canalisation bouillante sans qu'il se rende compte de rien. Le mauvais souvenir de ces brûlures le rendait prudent. Aujourd'hui, seul son plâtre le gênait un peu, pour évoluer fièrement au volant de son engin sur les pentes du pré voisin...

Comme la plupart des paraplégiques, Hervé oublierait presque ses jambes inertes s'il n'y avait pas le problème du contrôle des sphincters et de la vessie. Il a forcément besoin d'un appareillage spécial, d'autant que les lieux publics sont généralement inaccessibles. Même lorsqu'il part en vacances avec sa compagne, ce n'est ni la beauté des sites, ni la qualité gastronomique des restaurants ou des hôtels qui guident leur choix d'itinéraire mais bien plutôt et malheureusement l'accessibilité aux toilettes. Désagréable et humiliante contrainte.

Hervé nous a étonnés par la simplicité et l'authenticité avec lesquelles

il parle de ces délicats problèmes. Il semble dédramatiser complètement ce qui, pour les autres, est généralement difficile à vivre et encore plus à raconter.

Lorsque nous l'avons interrogé sur sa vie familiale, il nous a tenu un discours sur la femme du chef d'entreprise, son rôle et la complicité qu'elle devait avoir avec lui. De plus, il a souhaité nous entretenir de cette partie de sa vie en présence de Dominique, sa compagne, qui revenait le soir même. Nous pourrions donc leur poser des questions à tous les deux.

Dominique, jolie jeune femme douce et souriante, est arrivée vers 19 heures. Nous avons compris à ce moment-là que toute l'énergie qu'Hervé dépensait dans sa vie en multiples activités, n'était sûrement pas une compensation à un manque quelconque de vie affective comme cela arrive fréquemment. Manifestement, Hervé vivait en couple, presque comme un valide. Il était l'exemple d'une intégration réussie à tous les niveaux. Installés dans leur salon, Hervé et Dominique se sont prêtés avec beaucoup de gentillesse et de franchise à nos questions indiscrettes. Dominique, non prévenue, était plutôt intimidée.

Devançant nos questions, Hervé aborde la sexualité qui lui a posé beaucoup de problèmes, comme à tout le monde. Mais, là encore, il explique très simplement qu'après une longue période d'adaptation et d'ajustement où il a été perturbé, il a réussi à se construire, avec la complicité de Dominique, une nouvelle sexualité qui, pour être différente, n'en est pas moins forte.

Dans sa relation avec Hervé, Dominique nous dira qu'elle a pris conscience de son propre corps en même temps que du corps d'autrui. Elle va même plus loin en disant: « Il y a un vrai dialogue des corps qui va bien au-delà de tout ce que j'ai vécu antérieurement avec des valides. » Tout cela est dit sans tricherie, sans exhibitionnisme, avec une pudeur et un naturel extrêmes... Nous sommes très admiratifs devant leur discours.

Évoquant l'envie d'avoir un enfant et les problèmes que cela soulève, Hervé suggère que, dans les six mois, on fasse un prélèvement du sperme sur tout accidenté atteint à la moelle épinière puisque le sperme reste encore vivant pendant cette durée. Il explique fort justement qu'en se retrouvant en morceaux sur un lit d'hôpital, ce n'est évidemment pas la préoccupation première d'un garçon de 20 ans. Par contre, huit ans plus tard, vivant une vie de couple et désirant avoir un enfant avec la personne aimée, il aurait souhaité avoir en réserve un peu de son propre sperme permettant une insémination plus partagée... Hervé voudrait que ce prélèvement soit systématique et le libre choix de l'utiliser ou non serait donné ultérieurement à l'accidenté.

Après cette longue interview sur les sujets difficiles, nous avons terminé la soirée dans un bon restaurant de la ville. Le lendemain matin nous repartions de bonne heure pour Paris et, avant de nous séparer, Hervé nous invita à revenir quelques mois plus tard, car la maison et l'entreprise auraient sûrement évolué et il y aurait sans doute la surprise espérée de tout cœur : un enfant.

Quelques mois passèrent. Nous avons, en grande partie, monté le film, mais il nous manquait quelques images, et nous avons demandé à Hervé de repasser une journée avec lui avant de finir le montage. Il était d'accord évidemment, mais il fallait annoncer notre visite pour éviter une absence professionnelle. Nous avons cependant laissé passer des semaines lorsque Hervé nous a appelé en nous disant : « Venez vite car Dominique va accoucher bientôt. »

Quand nous sommes arrivés quelques jours plus tard, nous avons eu l'impression qu'elle était prête à accoucher d'un moment à l'autre. Elle accusait bien sûr une fatigue logique, mais ils étaient radieux. Hervé nous montra ses nouveaux aménagements dont une superbe piscine, une grande serre et les nouveaux produits proposés à ses clients. Il avait un nouvel employé handicapé, sourd-muet, dont il apprenait le langage. Il nous fit voir ensuite sa dernière acquisition : un cheval, qu'il attelait à une carriole pour se promener dans les bois. Nous les avons filmés, attelant le cheval, et les avons suivis en forêt. Nous craignons quand même un peu les cahots pour Dominique, mais tout se passa bien. Cette séquence nous servit pour la fin du film. Rentrés chez eux, tout heureux, Hervé nous montrait le ventre de Dominique en disant: « Vous voyez, il y a toujours une solution pour avoir un enfant.»

Deux jours après, un petit Aurélien est né pour leur plus grande joie. L'enfant a maintenant trois ans et il gambade, heureux, dans la nouvelle propriété que ses parents ont acquise. C'est un terrain agricole de onze hectares où Hervé a fait construire une nouvelle maison et des locaux neufs pour l'entreprise. Le transfert de l'ancienne à la nouvelle installation ne s'est pas fait sans mal. Ils vécurent presque un an dans une roulotte en attendant la fin des travaux. Avec un bébé et un mari en fauteuil dans une roulotte, les problèmes ne devaient pas être simples mais ils ont été surmontés.

Tout fonctionne maintenant et Hervé a pu prendre d'autres représentations, dont une marque célèbre de piscine. Il cherche à développer ses activités dans le haut de gamme en matière de décoration. Il a également ouvert une école d'équitation qui compte huit chevaux, et espère en avoir une quinzaine pour l'été.

Cette école, qui comprend le maniement des voitures attelées, accueille valides comme handicapés. Elle est dirigée par une monitrice diplômée d'État. Le petit Aurélien est heureux, comme un poisson dans l'eau, dans cet environnement. Hervé, l'est un peu moins car il y perd ses samedis, ses dimanches, ses vacances... Lui qui était si attentif à se préserver une vie familiale, n'a pu résister aux énormes investissements personnels demandés par une telle entreprise. Mais il en a conscience et y cherche un remède.

Hervé est pour nous un exemple fantastique d'insertion réussie qui, comme pour Marie-Geneviève, démontre que l'imaginaire des valides est pris en défaut face à un handicapé qui ose aller au-delà des normes qui paraissent possibles. Son cas est d'ailleurs extrême, puisqu'il a démarré sans argent et pour ainsi dire sans études. Il avait un emploi stable jusqu'à la retraite mais, malgré son handicap, il préfère se lancer seul et réussir là où beaucoup de



valides auraient échoué. Tous les deux nous apportent la preuve, contre toute la logique des valides, que le choix de la solution difficile, le combat plutôt que la facilité de l'assistance, peut conduire à la réalisation de soi-même, même s'il faut beaucoup de courage et de ténacité pour y arriver. Il partage avec Marie-Geneviève son refus d'assistance, et choisit la lutte pour jouir de son autonomie. Hervé reste cependant attentif aux problèmes des autres handicapés qui vivent de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés). Il n'est à leur égard ni agressif ni méprisant. En cela aussi il ressemble à Marie-Geneviève.

De tous les films que nous avons réalisés, *Pas de bâtons dans les roues* est probablement celui qui est le moins dur, le moins dérangeant parce qu'il rassure et montre un personnage qui, non seulement a dépassé son handicap, mais qui s'est élevé, grâce à lui, dans l'échelle sociale. Après avoir visionné ce film, la Délégation à l'emploi des personnes handicapées au ministère du Travail nous a demandé de réaliser un document destiné à sensibiliser les employeurs.

Il ne devait pas dépasser vingt minutes et serait utilisé pour rappeler à ceux-ci qu'un certain nombre de dispositions étaient prises en leur faveur, s'ils embauchaient une personne handicapée. Le film devait servir de base de discussion, au cours de réunions entre l'Agence nationale pour l'Emploi et les employeurs de leurs régions. Nous avons d'abord hésité, car dans une période où le chômage était aussi important, il nous semblait difficile de motiver un employeur à embaucher des personnes handicapées.

Finalement, après avoir accepté, nous avons construit un film, *Concerto pour leur Emploi*, en questionnant un certain nombre d'employeurs sur ces problèmes d'embauches qui les concernaient tout autant que les handicapés eux-mêmes.

Les résultats de cette enquête ont été assez surprenants et souvent très contradictoires. La plupart des employeurs, qu'ils soient dirigeants de petites, de moyennes ou de grandes entreprises, avaient donc l'expérience d'une ou plusieurs embauches de personnes handicapées et ils en faisaient un bilan plutôt positif, sans pour autant nier les résistances. Plus qu'une autre, la personne handicapée doit s'affirmer dans son activité. Apparemment reconnaissante envers l'employeur qui lui a donné sa chance, elle est poussée à accomplir sa tâche avec plus d'acharnement.

Sa concentration sur le travail est souvent plus grande que celle de ses collègues non handicapés. Il est évident aussi que les sourds, par exemple, ne sont pas perturbés par l'environnement sonore des autres. Les moins habiles, de leur côté, trouvent des astuces pour compenser leur maladresse. Leur taux d'absentéisme est généralement très faible.

Tout cela est admis par tous. Le patron d'une grande entreprise de transport, ayant 18 000 personnes sous ses ordres nous a même déclaré, qu'à compétences égales, l'embauche d'une personne handicapée était, à long terme, un meilleur investissement, même si, au début, le temps d'adaptation était beaucoup plus important que pour une personne non handicapée. Et, d'un

autre côté, les aides de l'État aux handicapés ne les obligeant pas à travailler, ceux qui ont décidé de renoncer à cette aide sont forcément plus motivés.

En revanche, les problèmes que pose l'embauche d'une personne atteinte d'un handicap physique sont souvent liés à sa mobilité à l'intérieur de l'entreprise ou au poste de travail. Les possibilités d'adaptation à une évolution des machines, due aux progrès technologiques reste à moyen terme, la préoccupation majeure des employeurs. L'adaptation des postes de travail est rapidement caduque et, malgré les aides consenties par l'Etat, cela coûte assez cher.

Finalement, tous les cas sont particuliers. Certains employeurs disent ne pouvoir prendre un handicapé mental alors que d'autres considèrent que certains travaux, qui ne peuvent être assurés par un handicapé physique, peuvent parfaitement être confiés à un handicapé mental. Tous les employeurs, aussi, admettent que l'embauche de personne handicapée est presque toujours possible.

C'est plus un problème de personne que de handicap. Le rédacteur en chef d'un journal nous a cité, par exemple, le cas d'une jeune femme, à la limite de la surdité, qui postulait un emploi de standardiste! Si, par contre, la proposition de l'ANPE correspond à la demande, on pourra aboutir, malgré les résistances des syndicats, à l'embauche, par une banque, d'une personne aussi atteinte que Marie-Geneviève! Quoi qu'il en soit, nous avons eu l'impression qu'au-delà de toutes les argumentations objectives, les employeurs conservaient une réticence, les uns à l'égard du handicap physique, les autres à l'égard du handicap mental, sans pouvoir la justifier.